

**SEANCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »  
EN DATE DU MARDI 24 JUILLET 2018  
PROCES-VERBAL**

L'an deux mil dix-huit le mardi vingt-quatre juillet à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire se sont réunis, Salle Communautaire au Pôle Territorial de Cinais, 1 rue du Stade à CINAIS (37500), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

Date de la Convocation : MERCREDI 18 JUILLET 2018

**PRESENTS :**

M. C.BORDIER – M. B.CHATEAU – M. P.CHARRIER – M. L.CHAUVELIN - MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY  
M. M.DESHAYES - M. Y.DESBLACHES - M. JL.DUPONT – M. M.FERRAND - M. D.FOUCHÉ – MME MF.GENET  
M. D.GODOY - MME F.GRANDIN – MME M.GREULT-CHIONNA – M. P.GUILLARD - MME F.HENRY  
MME C.LAMBERT - MME C.LEROY - M. M.LESOURD - MME M.LUNETEAU - MME M.MILLET - M. G.MORTIER  
M. V.NAULET - MME ML.PERRIER – MME V.POYART - M. J.SCHUBNEL - M. G.THAREAU – M. G.THIBAUT  
MME M.YVON

**ABSENCES OU REPRESENTATIONS :**

M. Jean ALBERT était représenté par M. Michel DESHAYES, son Suppléant  
M. Christophe BAUDRY avait donné pouvoir à M. Gilles MORTIER  
M. Thierry DEGUINGAND avait donné pouvoir à M. Denis FOUCHÉ  
MME Céline DELAGARDE avait donné pouvoir à M. Jean SCHUBNEL  
M. Rémy DELAGE avait donné pouvoir à M. Vincent NAULET  
M. Stéphane GOURON avait donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT  
M. Didier GUILBAULT avait donné pouvoir à M. Didier GODOY  
MME Geneviève HAILLOT avait donné pouvoir à M. Laurent CHAUVELIN  
M. Jean-Luc MARTINEAU avait donné pouvoir à MME Christelle LAMBERT  
M. Denis MOUTARDIER avait donné pouvoir à MME Florence GRANDIN  
MME Chantal PERIN-BESNARD avait donné pouvoir à MME Martine MILLET

Liste des excusés : MM. Jean-Vincent BOUSSIQUET, Daniel HANNEQUART, Jean-Jacques LAPORTE, René MOREAU, Michel PAVY, Stephan PINAUD, Marc PLOUZEAU - MMES Brigitte CHOUTEAU, Tiphaine MERCIER, Françoise ROUX

Monsieur Maurice LESOURD est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil communautaire en date du 09 juillet 2018 est approuvé, avec les précisions apportées à celui du 27 juin 2018.

Le Conseil a pris connaissance des décisions prises par le Président dans le cadre de ses pouvoirs délégués par le Conseil Communautaire.

## **FOYER DESCARTES**

Monsieur Jean-Luc DUPONT expose au conseil que le Foyer Descartes, appartenant à la Ville de Chinon, est géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Du fait de la réorganisation en cours du CIAS afin de mettre un terme à l'augmentation excessive de ses dépenses, il est proposé de remettre le Foyer Descartes à la Ville de Chinon qui en assurera la gestion à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## MISE A DISPOSITION DE LOCAUX – CONVENTION AVEC LA MAIRIE D'AVOINE

Monsieur Jean-Luc DUPONT expose au Conseil que la Commune d'Avoine propose de mettre gratuitement à disposition de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, jusqu'au 30 juin 2019, des locaux lui appartenant, contigus au siège administratif de la Communauté de Communes. Cela permettrait un desserrement des services.

Des travaux étant nécessaires, Monsieur Didier GODOY précise que la cession de ce bâtiment à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pourrait être envisagée en 2019.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## FINANCES

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, propose au Conseil :

- Une répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2018 présentée dans le tableau annexé à la fin du présent procès-verbal.

Accord du Conseil à l'unanimité.

- Le versement aux Communes membres d'une Dotation de Solidarité Communautaire ainsi qu'il suit :

COMMUNES CC CVL	DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE ANNEE 2018
AVOINE	/
ANCHÉ	9 734 €
BEAUMONT EN VERON	16 156 €
CANDES SAINT MARTIN	6 584 €
CHINON	89 735 €
CHOUZE SUR LOIRE	6 800 €
CINAI	8 651 €
COUZIERS	4 492 €
CRAVANT LES COTEAUX	15 537 €
HUISMES	9 820 €
LA ROCHE CLERMAULT	10 075 €
LERNE	7 105 €
MARCAY	9 528 €
RIVIERE	12 465 €
SAINT BENOIT LA FORET	17 405 €
SAINT GERMAIN SUR VIENNE	8 075 €
SAVIGNY EN VERON	10 090 €
SEUILLY	7 967 €
THIZAY	6 171 €
<b>TOTAL</b>	<b>256 390 €</b>

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ La Décision Modificative n° 1 du Budget Général 2018 de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, comme suit, adoptée à l'unanimité par le Conseil Communautaire :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<b>DEPENSES</b>	<b>38 500 €</b>
739212 Dotations de solidarité communautaire		+ 132 500 €
739223 FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)		- 175 000 €
023 Virement à la section d'investissement		+ 81 000 €

	<b>RECETTES</b>	<b>38 500 €</b>
73 Impôts et taxes		
73223 FPIC		38 500 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

	<b>DEPENSES</b>	<b>709 300 €</b>
020 – OPFI - Dépenses imprévues		4 300 €
041 – Opérations Patrimoniales		
13241 Subventions d'investissement Communes Membres du GFP		40 000 €
204 - OPNI		
20422 Subvention d'équipement aux personnes de droit privé		91 900 €
Opération 100 Matériel - 2182 Matériel de transport		38 000 €
Opération 1005 Construction locaux PSPG - 2313 Constructions		71 000 €
Opération 1023 Travaux des services		
2135 Installations Générales, agencements, aménagements des constructions		160 000 €
Opération 1025 Extension TECHMAN - 2313 Constructions		1 050 €
Opération 1033 Aménagement espace Intergénérationnel		
2183 Matériel de bureau matériel informatique (CO-WORKING)		3 050 €
Opération 1055 URBASER		
2132 Construction immeuble de rapport		300 000 €

	<b>RECETTES</b>	<b>709 300 €</b>
021 OPFI - Virement de la section d'exploitation		81 000 €
041 OPFI - 2111 Terrains nus		40 000 €
27 OPFI – 2764 Créances sur des personnes de droit privé		91 900 €
OP 126 – Bibliothèque de Chinon		
1323 Subvention d'investissement Conseil Départemental		160 000 €
OP 1034 – Aire d'accueil du Véron		
1321 Subvention d'investissement de l'Etat		- 55 000 €
OP 1035 – Multi Accueil Les Templiers		
1322 Subvention d'investissement Région		67 400 €
1328 Autres subventions d'investissement (CAFIL)		74 000 €
OP 1055 – URBASER – 1641 Emprunts en euros		250 000 €

## **ABBAYE DE SEUILLY**

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, propose au Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle de 74 500 € au Budget Annexe de l'Abbaye de Seuilly afin de combler le déficit 2017 et de constituer un fonds de roulement pour 2018.

Monsieur Bernard CHATEAU n'est pas opposé mais s'interroge sur le devenir de ce Budget.

Monsieur Jean-Luc DUPONT estime qu'il faudrait un projet et un porteur de projet pour dynamiser le site ; il rappelle qu'une Délégation de Service Public doit être lancée qui pourra peut-être permettre de déléguer la gestion de l'Abbaye.

Madame Ann CHEVALIER rappelle qu'elle est favorable à la vente de cet ensemble immobilier.

Après ce débat, le versement de la subvention est approuvé à l'unanimité, moins l'abstention de Monsieur Rémy DELAGE par le pouvoir donné à Monsieur Vincent NAULET.

## **ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Sur proposition de Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, le Conseil admet en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant total de 5 679,15 €.

## **URBANISME**

Après une présentation de Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, le Conseil approuve à l'unanimité :

- la modification simplifiée n° 1 du PLU de la Commune d'Avoine
- la modification simplifiée n° 1 du PLU de la Commune de Huismes
- la modification simplifiée n° 3 du PLU de la Commune de Beaumont en Véron

## **AFFAIRES ECONOMIQUES**

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, propose au Conseil :

- L'acquisition d'une parcelle de 3 017 m<sup>2</sup> sur le Parc d'Activités du Véron pour la somme de 3 058,70 €.

Accord à l'unanimité du Conseil.

- Une convention de partenariat avec la Région Centre Val de Loire définissant le régime d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Accord à l'unanimité du Conseil.

## GEMAPI - ENVIRONNEMENT

Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président, propose au Conseil :

- La nomination d'un quatrième délégué au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI), à la suite des nouveaux statuts approuvés par arrêté préfectoral du 04 juillet 2018. Il est proposé de nommer Monsieur Bernard REMMERIE, actuellement suppléant, Titulaire, et Monsieur Vincent NAULET, Suppléant.

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire sera donc représentée ainsi qu'il suit au sein du SAVI :

### 4 Titulaires

Jean-Michel GUERTIN  
Jean-Michel CASSAGNE  
Bernard REMMERIE  
Yves DESBLACHES

### 3 Suppléants

Lionel HEGRON  
Didier GUILBAULT  
Vincent NAULET

- Deux conventions avec le Syndicat des Bassins du Négron et de Saint Mexme :
  - pour la mise à disposition de locaux et de services,
  - pour la gestion des actions à mener sur le Marais de Taligny.

Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité.

- L'autorisation de l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau de l'Authion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Accord du Conseil Communautaire, Monsieur Vincent NAULET précisant que les conditions financières feront l'objet d'une délibération ultérieure.

- Les nouvelles modalités de la création d'un fonds de soutien à la lutte contre les termites et le règlement d'attribution des aides.

Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité, moins l'abstention de Madame Corinne LEROY).

- La révision des Autorisations de Paiement et de Crédits de Paiement des réseaux d'eau et d'assainissement du Quai Pasteur à CHINON, approuvées à l'unanimité par le Conseil :

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable au niveau des quais à Chinon :

		2018	2019	Total
Recettes	Fonds propres	600 000 €	415 000 €	1 015 000 €
Dépenses	Crédits de paiement	600 000 €	415 000 €	1 015 000 €

Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement au niveau des quais à Chinon :

		2017	2018	Total
Recettes	Fonds propres	160 000 €	20 000 €	180 000 €
	Subventions de l'Agence de l'Eau	240 000 €	30 000 €	270 000 €
Dépenses	Crédits de paiement	400 000 €	50 000 €	450 000 €

- La convention avec l'EARL DUFRESNE pour l'utilisation agricole des boues de la STEP de Cravant les Coteaux.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## SPORTS

Monsieur Gilles MORTIER, Vice-Président, propose au Conseil d'accorder une subvention pour l'année 2018 de 640 € au club Confluence Chinon Canoë Kayak dans le cadre de la formation des jeunes sportifs.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## CULTURE

Madame Ann CHEVALEIR, Vice-Présidente, présente au Conseil :

### ▪ CRCI – CAEM

Les grilles tarifaires du CRCI Pierre Tabart et du CAEM à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ; elle indique que ces tarifs ont été harmonisés, cependant chaque structure a conservé son système de réduction.

Accord du Conseil à l'unanimité, moins l'abstention de Madame Marie-Laure PERRIER.

### ▪ CAEM Convention avec la Compagnie du Petit Monde

Une convention de partenariat entre la Compagnie du Petit Monde et le CAEM pour proposer des ateliers artistiques, la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire prenant à sa charge un coût de 1 512 € pour 28 semaines de prestations.

Accord du Conseil à l'unanimité.

### ▪ Passeport Loisirs Jeunes

Une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et la ville de Chinon permettant le renouvellement de l'opération « Passeport Loisirs Jeunes ».

Accord du Conseil à l'unanimité.

### ▪ Abonnement NOM@DE – CONSEIL DEPARTEMENTAL

Une convention triennale avec le Conseil Départemental pour l'abonnement Nom@de permettant la mise en place de ressources numériques en ligne, moyennant un coût de 0,11 €/habitant, soit 2 700 € pour la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Accord du Conseil à l'unanimité.

### ▪ Association Livre Passerelle

Une convention avec l'association LIVRE PASSERELLE pour une animation autour de la lecture publique dans les classes de CM1 CM2 des écoles de Seuilley et Marçay.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ **PACT**

Le versement de l'acompte de la subvention du PACT 2018 aux structures partenaires comme suit :

Structures	Projet concerné	Coût artistique prévisionnel	Subvention prév. sollicitée	Acompte à verser (50 %)
CC CVL	Actions culturelles	54 890 €	21 956 €	10 978 €
Ville de Chinon	Programmation	52 550 €	21 020 €	10 510 €
Musiques et Patrimoine	Concerts	44 910 €	17 964 €	8 982 €
Beauloisir	Concert	6 000 €	2 400 €	1 200 €
Autour de babel	Festival littéraire	14 000 €	5 600 €	2 800 €
La Dive Musique	Festival	19 650 €	7 860 €	3 930 €
Accueil en Val de Vienne	spectacle	1400 €	560 €	280 €
Maison des lycéens	Spectacle	1500 €	600 €	300 €
L'association La Paillardise	concert	7000 €	2800 €	1400 €
Le Théâtre de la Jeune Plume	Action culturelle	9600 €	3 840 €	1920 €
L'association Claac	Festival de bandes dessinées	8500 €	3 400 €	1 700 €
<b>TOTAL</b>		<b>220 000 €</b>	<b>88 000 €</b>	<b>44 000 €</b>

Accord du Conseil à l'unanimité, Monsieur Patrice CHARRIER ne prenant pas part au vote.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, présente au Conseil une modification du règlement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire due à certains ajustements liés au retour à 4 jours d'école ou à l'entrée de Chouzé sur Loire dans la Communauté de Communes.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Bernard CHATEAU, Vice-Président, présente au Conseil :

- Une modification du tableau des effectifs,
- La création d'un emploi de chargé de mission contractuel sur le grade d'attaché territorial pour les missions d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement,
- La modification des délibérations précédentes relatives au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Accord du Conseil à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

▪ Le Conseil Communautaire accepte de mettre à l'ordre du jour la « fête de l'agriculture » organisée par les Jeunes Agriculteurs à La Roche Clermault les 1<sup>ER</sup> et 2 septembre prochains.

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc DUPONT et Monsieur Vincent NAULET, le Conseil accepte à l'unanimité d'allouer une subvention de 1 000 € aux organisateurs de cette manifestation.

Monsieur Vincent NAULET rappelle que l'an passé, environ 8 000 personnes ont participé à cette fête.

▪ Par ailleurs, Monsieur Jean-Luc DUPONT fait part au Conseil d'interrogation sur le montant de subventions versées et leur cohérence, notamment lorsqu'il s'agit de manifestations similaires.

▪ Madame Corinne LEROY rappelle le projet de voie douce entre le rond-point de Brégeolles et Thizay, et demande que le Conseil Départemental soit saisi.

▪ Madame Francine HENRY rappelle sa demande concernant le tarif social SITRAVEL.  
Ce problème sera saisi par Monsieur Denis MOUTARDIER à la rentrée, sachant que la Direction Départementale des Finances Publiques a été interrogée sur la procédure administrative à suivre.

Enfin, Monsieur Jean-Luc DUPONT intervient sur la réorganisation des services de la Trésorerie en lien avec la prise en charge des EHPAD et du Centre Hospitalier.

Fait à Avoine le **30 JUL 2018**  
Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le

**30 JUL. 2018**

Le Secrétaire de séance  
Maurice LESOURD



Le Président,  
Jean-Luc DUPONT





FPIC 2018

10,00000%

	FPIC Notifié	FPIC modifié critère dgcl	critère cccvl	FPIC final	reversement notifié	solde
ANCHE	- 15 803	- 12 679	-10,00000%	- 11 411	673	- 10 738
AVOINE	- 254 850	- 202 571	37,73300%	- 279 007	-	- 279 007
BEAUMONT EN VERON	- 115 770	- 92 895	-10,00000%	- 83 606	3 842	- 79 764
CANDES ST MARTIN	- 9 739	- 7 809	-10,00000%	- 7 028	468	- 6 560
CHINON	- 375 960	- 300 987	-12,00000%	- 264 869	10 952	- 253 917
CHOUZE/LOIRE	- 39 662	- 32 116	-10,00000%	- 28 904	7 059	- 21 845
CINAIIS	- 15 121	- 12 160	-10,00000%	- 10 944	784	- 10 160
COUZIERS	- 4 357	- 3 502	-10,00000%	- 3 152	218	- 2 934
CRAVANT	- 28 733	- 23 076	-10,00000%	- 20 768	1 092	- 19 676
HUISMES	- 62 376	- 50 016	-10,00000%	- 45 014	2 326	- 42 688
LERNE	- 11 096	- 8 911	-10,00000%	- 8 020	553	- 7 467
MARCAY	- 17 402	- 13 999	-10,00000%	- 12 599	911	- 11 688
RIVIERE	- 24 955	- 20 052	-10,00000%	- 18 047	1 270	- 16 777
LA ROCHE CLERMAULT	- 18 598	- 14 975	-10,00000%	- 13 478	903	- 12 575
SAINTE BENOIT LA F.	- 36 432	- 29 109	-10,00000%	- 26 198	1 210	- 24 988
SAINTE GERMAIN/VIENNE	- 13 758	- 11 039	-10,00000%	- 9 935	739	- 9 196
SAVIGNY EN VERON	- 66 230	- 53 021	-10,00000%	- 47 719	2 217	- 45 502
SEUILLY	- 13 299	- 10 664	-10,00000%	- 9 598	641	- 8 957
THIZAY	- 8 883	- 7 146	-10,00000%	- 6 431	528	- 5 903
TOTAL	- 1 133 024	- 906 727		- 906 728	36 386	- 870 342

ANNEXE PV CONSEIL CCCLV 24 JUILLET 2018

30 JUIL. 2018  
Le Président,  
Jean-Luc DUPONT



30 JUIL. 2018

Le Secrétaire de Séance  
Nauvica LESOURD